



Déclaration du SNUipp-FSU – CAPD du 10 septembre 2019

À l'occasion de cette 1^{ère} CAPD de l'année, nous souhaitons rappeler notre attachement aux instances de dialogue entre les représentant·es du personnel et l'administration. Notre ministre est resté sourd depuis 2 ans aux revendications des enseignant·es. Il a essuyé une fronde généralisée au printemps dernier contre sa loi dite « Pour l'école de la confiance ». Enseignant·es, parents et élu·es des communes se sont mobilisé·es pour dire leur opposition au dynamitage du 1^{er} degré. Si le ministre a reculé sur le projet de création des établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF), la loi finalement votée reste dangereuse pour le service public d'éducation et le SNUipp-FSU continue à s'y opposer.

Le gouvernement s'attaque à la fonction publique en prévoyant un recours à plus d'emplois contractuels au détriment de fonctionnaires, il continue d'opérer des coupes budgétaires, mettant en péril notre système de santé. Le Premier ministre se lance dans un combat contre tous les Français avec la réforme du système de retraite, aux conséquences simples : faire travailler jusqu'à 64, 65 voire 68 ans, plus longtemps pour gagner moins puisqu'une baisse généralisée des pensions est à prévoir, notamment pour les enseignant·es que ce nouveau système devrait pénaliser tout particulièrement.

Nous sommes attachés au dialogue social, mais sommes-nous les seuls ? Quand le gouvernement vote une loi Fonction Publique qui supprime des instances paritaires ou les réduit à peau de chagrin, veut-il toujours dialoguer ? Ou cherche-t-il à fragiliser notre école publique et mettre ses agents au pas ?

Le SNUipp-FSU défend un service public d'éducation de qualité : des classes avec des effectifs réduits, des enseignant·es mieux payé·es et reconnu·es, une école maternelle qui aide les élèves à grandir et les scolarise dès 2 ans, une aide aux élèves en difficulté avec des RASED complets et en nombre suffisant, le développement de pratiques pédagogiques innovantes avec le rétablissement des « Plus de Maîtres Que de Classes », une formation continue de qualité, des moyens humains et structurels pour scolariser les élèves à besoins éducatifs particuliers et le recrutement de personnels en nombre suffisant.

L'amélioration des salaires et des conditions de travail devrait être une des priorités du gouvernement, alors qu'une crise du recrutement de professeurs s'installe de façon durable et où de trop nombreux collègues sont en souffrance professionnelle.

Faire réussir les élèves demande des moyens, notre pays doit consacrer une part plus importante de ses richesses à l'éducation afin de relever ce défi. L'école doit arrêter de creuser les inégalités et faire réussir tous les élèves, y compris ceux dont les familles sont les plus éloignées de l'école.

Le chantier de l'éducation prioritaire doit s'ouvrir. Au niveau départemental, nous militerons pour que la réforme de l'éducation prioritaire ne se fasse pas à moyens constants. En 2015, nous avons assisté à un jeu des chaises musicales avec des conséquences dramatiques : des territoires fragiles sortaient de l'Éducation prioritaire pour y faire entrer d'autres. Pour le SNUipp-FSU, toutes les écoles relevant de l'éducation prioritaire, compte tenu du public qu'elles accueillent, doivent bénéficier de moyens supplémentaires, quel que soit leur collège de rattachement.

Faire réussir les élèves, c'est aussi offrir de bonnes conditions de scolarisation aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou porteurs de handicap. Cela nécessite plus de moyens que ceux mis en œuvre actuellement. L'inclusion scolaire ne doit pas se faire à l'économie et à marche forcée. Tout au contraire, une école inclusive appelle des moyens supplémentaires, la transformation du métier d'AESH en emploi stable et mieux rémunéré, et de la formation pour tous les personnels.

Les évaluations nationales CP-CE1 ont déclenché une avalanche de critiques. Ces évaluations imposées vont une fois de plus chambouler les premières semaines de classe, sans aider les enseignant-e-s à mieux connaître leurs élèves. L'enquête du SNUipp-FSU réalisée l'an dernier soulignait qu'elles étaient chronophages, fastidieuses, anxiogènes, mal adaptées et inutiles : quelle découverte d'apprendre qu'ils peuvent progresser ! Le SNUipp-FSU dénonce des tests qui, loin d'aider à la réussite des élèves, visent à encadrer les pratiques enseignantes et étriquent les apprentissages en évaluant des compétences uniquement instrumentales et contrôlables. Le SNUipp-FSU continue son travail d'information en direction de la profession et propose aux collègues de se réapproprier l'évaluation des élèves.

Rappelons enfin qu'après cette rentrée des dizaines d'enseignants se trouvent dans l'impossibilité de concilier vies professionnelle et familiale. Les nouvelles règles du barème et la non prise en compte des enfants a mis en difficulté de trop nombreux collègues, quel que soit leur barème, qui ont été nommés à plus d'une heure de leur domicile. Le peu de mutations et le calibrage des ineat exeat ne permettent pas aux collègues en rapprochement de conjoint de pouvoir rejoindre la Gironde dans un délai raisonnable.